

Association Culturelle Saint Clair

COTISATION 2022

L'adhésion est UNIQUE pour :

- participer toutes les 3 semaines aux « *balades du petit patrimoine* »,
- s'inscrire à la manifestation artistique « *Artistes en Mai* » en tant qu'artiste,
- bénéficier d'un tarif préférentiel sur les sorties et manifestations payantes,
- soutenir l'association.

Depuis 2015, les tarifs des cotisations sont inchangés.

Le CA propose une augmentation sauf pour les étudiants.

- Individuel : 22€ (au lieu de 20€)
- 65 ans : 15€ (au lieu de 10€ à partir de 70 ans)
- Etudiant : 10€

La fiche « Adhésion » et le document « Saison culturelle 2022 » seront distribués dans le village et mailés aux adhérents de l'année 2021.

La présidente
Y. Guiloineau